

# Publier chez des éditeurs prédateurs Où en est le Cirad ?

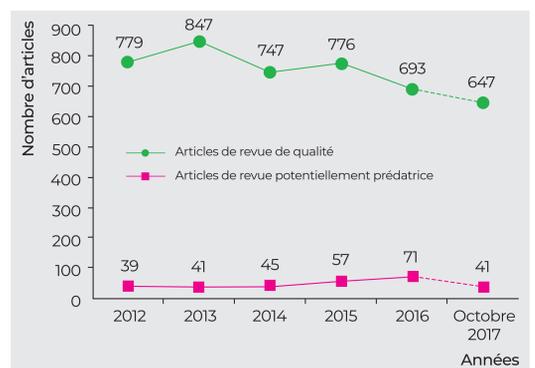
Analyse des articles publiés  
de 2012 à 2017

**Les chercheurs du Cirad publient-ils chez des éditeurs potentiellement prédateurs ? La Délégation à l'information scientifique et technique a mené une étude sur la période janvier 2012-octobre 2017.**

**L'objectif est d'alimenter la réflexion collective sur des pratiques de publication qui peuvent être dommageables pour les chercheurs et leurs institutions.**

## Un nombre d'articles en augmentation

**294** articles ont été publiés chez des éditeurs prédateurs de 2012 à octobre 2017. La proportion atteint **9 %** des articles du Cirad en 2016.



## Des revues entrées dans les habitudes de publication ?

**118** revues d'éditeurs prédateurs ont publié des articles du Cirad de 2012 à 2017 (9 % des revues dans lesquelles le Cirad a publié), mais quelques revues semblent être entrées dans les habitudes de publication.

## Des auteurs d'un seul article

**343** auteurs (23 % des auteurs du Cirad) ont publié dans une revue prédatrice entre 2012 et 2017.

**61 %** d'entre eux n'y ont publié qu'une seule fois.

Les doctorants sont auteurs de **15 %** des articles (13 % pour les revues de qualité).

**99** chercheurs ont participé aux comités éditoriaux ou ont évalué des articles.

## Affiliations et copublications : des disparités

Selon les unités de recherche, **0 à 19 %** des articles sont publiés dans des revues d'éditeur prédateur.

La publication chez des éditeurs prédateurs atteint **32 %** des articles copublicés avec certains partenaires du Sud.

## À quel coût ?

Sur la base des frais de publication affichés par les revues, le coût des articles du Cirad publiés en 2016 chez des éditeurs prédateurs est estimé à **97 000 €**.

### Méthodologie

Cette étude a été menée sur les articles publiés par le Cirad de janvier 2012 à octobre 2017. Les données sont issues de trois référentiels accessibles sur internet : *Stop Predatory Publishers* qui recense les éditeurs potentiellement prédateurs ; *Agritrop* qui recense les publications du Cirad ; *Où publier*, base de revues qui recense en interne la participation des chercheurs aux comités éditoriaux des revues et à l'évaluation des articles.

### Référence de l'étude complète

Analyse des articles 2012-2017 du Cirad dans les revues publiées par des éditeurs potentiellement prédateurs. Chirouze E., Duchamp M.-C., Rawski C., Sauvajon C. 2018. Montpellier : CIRAD-DGDRS-DIST, 35 p. <https://agritrop.cirad.fr/587889/>